

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**

\*\*\*\*\*

Séance du 28 juillet 2020

\*\*\*\*\*

N° 2020 - 23

<b>Nombre de délégués en exercice :</b>	15	L'an deux mil vingt, le 28 juillet à 09 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.
<b>Présents :</b>	7	
<b>Votants :</b>	8	
<b>Nombre de voix :</b>	12	
<b>Date de la convocation :</b>	21 juillet 2020	

**Présents :** Mme BOURDONCLE, MM. DEPRINCE, HEBRARD, JAZEDE, REGAMBERT, ROUMIGUIE et WEILL (pouvoir de M. MOLLE).

**Absents excusés :** Mme BAREGES, MM. ALAZARD, BONSANG, LAMOLINAIRIE, RESONGLES, TOURREL et SAZY.

**Assistaient à la séance :** M. GAILLARD (Payeur Départemental)  
Mme FOURQUET (Syndicat Départemental des Déchets)

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2020 (BUDGET ANNEXE)****Gestion de l'Unité de traitement des matières de vidange**

La gestion de cet équipement fait l'objet d'un Budget Annexe propre à l'activité.

Pour 2020, le Budget Annexe s'élève à 235 000 €.

**SECTION D'EXPLOITATION**

- Dépenses (201 110 €) :
  - 81 450 € de remboursement au Budget principal correspondant à la prise en charge de la part correspondante d'annuités d'emprunt,
  - 40 102 € de charges de personnel (convention de mise à disposition avec la Communauté de Communes Quercy Vert-Aveyron – gestion, maintenance, entretien et encadrement),
  - 45 468 € de charges de fonctionnement (électricité, assurance, analyses, entretien des installations, ...),
  - 12 000 € de provisions pour charges  
Au titre des charges de gros entretien, des provisions inscrites au compte 6815 sont budgétisées (opération d'ordre semi-budgétaire) pour des charges importantes à répartir sur plusieurs exercices).

Cette dotation aux provisions est prévue pour un plan pluriannuel d'entretien d'une durée de 5 ans (1<sup>ère</sup> dotation en 2017).

La dotation annuelle est de 12 000 €.

Les charges correspondantes sont :

- coupe et broyage des plantations : 5 000 €
  - curage des lits de séchage plantés de roseaux : 5 000 €
  - rétablissement du réseau d'irrigation : 2 000 €
  - 18 427 € de virement à la section d'investissement
- Recettes (201 110 €):
- 56 735 € de subvention du Conseil Départemental
  - 88 103 € de produit de gestion (redevances, ...),
  - 56 272 € d'excédent de fonctionnement reporté de 2019.

#### SECTION INVESTISSEMENT

- Dépenses :
  - 22 090 € d'achats de matériels (pompes, débitmètre, ...)
- Recettes :
  - 18 427 € de virement de la section d'exploitation

\*  
\*\*

*Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :*

- *adopte le Budget Primitif 2020 concernant le Budget Annexe « Unité de traitement des matières de vidange » comprenant la poursuite de la constitution du plan pluriannuel de dotations aux provisions.*

Fait et délibéré le 28 juillet 2020

Le Président,  
Michel WEILL

